



Villard-de-Lans, le 21 juin 2024

**CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024 A 18H**

- Appel des présents
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 mai 2024
- Lecture des décisions prises en application de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Présentation du rapport de l'exercice 2022-2023 du délégataire du Casino de Villard-de-Lans

N°	Ordre du jour	Rapporteur
76	Rapport d'activité du délégataire du Casino de Villard-de-Lans	Arnaud MATHIEU
77	Transfert du passif du budget assainissement à la CCMV	Christelle CUIOC
78	Affectation définitive des résultats des budgets eau et assainissement au budget général	Christelle CUIOC
79	Transfert des excédents du budget eau à la CCMV	Christelle CUIOC
80	Transfert des excédents du budget assainissement à la CCMV	Christelle CUIOC
81	Budget général : décision modificative n°3	Christelle CUIOC
82	Convention d'opération avec l'EPFL du Dauphiné pour l'acquisition d'une parcelle (AP n°129)	Arnaud MATHIEU
83	Convention de tarification 2023 La Passerelle et les Ptits'Montagnards	Michèle PAPAUD
84	Modification du tableau des effectifs	Nadine GIRARD-BLANC

Réponses aux questions écrites :

il est rappelé qu'en application du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté par délibération n°30/2020 lors de sa séance du 17 juin 2020, les questions ayant trait aux affaires de la commune doivent être déposées au secrétariat du Maire au moins 24 heures avant la séance.

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**

